

MAÎTRE MARIAM DIALLO SIDIBE
NOTAIRE A LA RESIDENCE DE
BAMAKO : Hamdallaye ACI 2000
Av. de Bibliothèque Nationale, à côté de GUADUMA
Imm. Doucouré, au 1^{er} étage
TEL FIXE : 20 29 88 88
CEL : 69-15-15-28.

Suivant acte reçu par Maître Mariam DIALLO SIDIBE, Notaire à la Résidence de Bamako, en date à Bamako, le 07 Mai 2025, enregistré au même lieu, le 12 Mai 2025, Vol. XXIV, Fol.133 N°102191, Bord. Il a été constitué par une personne physique, une Société Commerciale dont les caractéristiques suivent :

FORME

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE (SARLU).

DENOMINATION

La Société a pour dénomination sociale : « KATI 24 ».

OBJET

ACTIVITE :

La société a pour objet, tant en République du Mali qu'à l'étranger :

- Editeur de presse écrite ;
- Agence de communication ;
- Télévision ;
- Radiodiffusion ;
- Site web d'information ;
- WebTV ;
- Production de cinéma ;
- Agence d'évènementielle ;
- Imprimerie ;
- Vente de matériels et équipements informatiques ;
- Agence de voyage ;
- Prestation de services.

Le tout directement ou indirectement pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seul, soit avec des tiers par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion, de société en participation ou de prise de dation en location ou de gérance de tous biens ou de droits ou autrement ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

SIEGE SOCIAL

Le Siège Social est fixé à Malibougou-Kolonbada-Farada.

Tel : +223 73 49 80 03.

CAPITAL

Le capital est fixé à la somme d'UN MILLION (1.000.000) FRANCS/ CFA, divisé en CENT (100) parts sociales de DIX MILLE (10.000) FRANCS/ CFA, entièrement souscrites et libérées, attribuées à l'associé unique.